

Colloque international : Pluralisme religieux, sociétés plurielles : les religions dans l'espace public européen

3-5 Octobre 2018

Nantes.

Pour l'historien Tony Judt, l'identité est un mot dangereux. Souvent basées sur des conceptions essentialistes et anhistoriques de la nation ou de la religion, les politiques identitaires remettent aujourd'hui en question les fondements pluralistes et multi-religieux des sociétés en Europe et au-delà. Ce colloque propose d'explorer ce en quoi la diversité religieuse et culturelle a toujours constitué un élément important des sociétés européennes. Nous nous pencherons sur la manière dont divers États ont accommodé la religion en général et des organisations religieuses en particulier, en prêtant une attention particulière aux questions d'identité de groupe et de liberté individuelle ainsi qu'à la distinction entre espaces privé et public et en interrogeant les termes et les logiques de proximité, d'échanges, de relations et d'emboîtement entre les sociétés et les États dans cet espace en constante mutation. Il sera essentiel de toujours se demander de quelle Europe, de quels espaces publics et de quelles sociétés européennes on parle – l'Europe d'aujourd'hui, souvent identifiée de manière trop simpliste à un projet politique spécifique, l'Union européenne, et aux relations à ses espaces voisins méditerranéens et orientaux n'est pas la même que celle de 1914, encore moins celle du moyen âge ou du XVI^e siècle.

Le paysage confessionnel de cet espace est à la fois systématiquement marqué par la diversité et constamment en évolution, en mouvement. Les religions changent continuellement. Dit d'une autre manière, les croyants et pratiquants adaptent continuellement leur pratiques et croyances religieuses aux réalités sociales et politiques changeantes. Par exemple, de nombreux chrétiens ou musulmans considèrent leur religion comme immuable : les appels au changement, les doctrines ou pratiques réformistes sont souvent présentés comme des efforts de « retour » à une pureté originelle perdue, un apogée supposée (l'âge des Apôtres, du Prophète et de ses compagnons, « l'Âge d'Or » de l'Église au XIII^e siècle...). Ce schéma a pour effet d'essentialiser la religion et peut mener au fondamentalisme ainsi qu'à un rejet doctrinaire de versions rivales de sa propre religion (Judaïsme Rabbinique/Karaïsme, Catholicisme/Protestantisme, Sunnisme/Chiïsme) et des éléments séculiers de la modernité. Une telle essentialisation provenant d'une source extérieure à la tradition religieuse peut les conduire à la rejeter, à la considérer comme « obscurantiste » ou incompatible avec les valeurs séculières contemporaines. Et pourtant, les religions sont en perpétuel mouvement : les formes diverses de Judaïsme ou de Bouddhisme pratiquées aujourd'hui en Europe sont différentes de celles qu'on pouvait trouver il y a des siècles, ou de celles qu'on trouve encore aujourd'hui dans d'autres parties du monde.

Au cours de ce colloque, nous étudierons l'héritage religieux dans les sociétés européennes et dans leurs espaces d'influence, de contacts et d'échanges à travers cinq sessions académiques sur des thèmes clés en privilégiant des approches favorisant le dialogue entre les disciplines. Les communications pourront être proposées en français ou en anglais. En parallèle, nous organiserons une série d'ateliers en français pour les professionnels, les décideurs politiques et pour tous les publics intéressés par les défis et possibilités que pose la diversité dans la pratique religieuse et la foi aux sociétés du XXI^e siècle.

Ateliers académiques :

- Atelier 1 : Définir la religion

Qu'est-ce qu'une religion ? Comment les philosophes, théologiens, anthropologistes, juristes et autres ont-ils délimité les frontières du sacré et du profane ? Du religieux et du séculaire ? Dans quelle mesure ces définitions sont-elles spécifiques à une culture ? Quand et comment bascule-t-on d'une opposition polémique entre « religion » et « superstition » à une catégorie apparemment plus objective de « religions » au pluriel ? Les systèmes de croyances non-théocentés (communisme, fascisme...) peuvent-ils être considérés comme des religions, dans la mesure où ils contiennent un certain nombre des aspects et éléments de systèmes religieux ?

- Atelier 2 : Sécularisation, laïcité(s) et pluralisme dans les sociétés européennes

La sécularisation est un ensemble de processus sociétaux qui consiste, de la part des sujets, à mettre à distance des prescriptions ou conseils religieux. L'adoption d'un cadre laïque a, quant à elle, souvent été étudiée dans les termes d'une lutte binaire entre cultes (ou institutions religieuses) notamment l'Eglise catholique, et l'État. Au cours de cet atelier, nous prêterons attention à la manière dont une pluralité de religions détermine les attitudes étatiques envers la religion et la définition de droits religieux (que ce soit les rôles des juifs et des protestants dans la Première République en France, la place des dissidents protestants et des catholiques en Angleterre au XVII^e siècle ou le rôle de l'islam dans les sociétés où l'Etat est conçu comme proche de la neutralité au XXI^e siècle). Verra-t-on une réaffirmation ou une redéfinition des cadres légaux liés à la sécularisation ? Ou bien une accommodation avec des spécificités religieuses dans un monde « post-séculier » ?

- Atelier 3 : Politiques religieuses dans les empires coloniaux européens

Entre le XVI^e et le XX^e siècle, les nations européennes ont gouverné de larges empires coloniaux avec une grande diversité de religions. Au cours de cette session, nous examinerons les réactions des pouvoirs coloniaux à cette diversité religieuse ainsi que les politiques mises en place (de l'encouragement de missionnaires chrétiens ou musulmans à la régulation et au renforcement de barrières religieuses en passant par la manipulation d'élites religieuses locales voire même leur recrutement auprès des hiérarchies coloniales). Les populations colonisées ont utilisé les arguments et institutions religieux de différentes manières, pour naviguer entre les structures coloniales, pour réclamer des droits ou pour s'opposer au pouvoir colonial européen.

- Atelier 4 : Pluralisme religieux dans le monde musulman

Cet atelier portera sur la manière dont les sociétés des pays majoritairement musulmans ont traité la pluralité religieuse des points de vues théologique, juridique ainsi que de la pratique. La catégorie légale de *dhimmi* a émergé dès les premiers siècles de l'Islam bien qu'en pratique ce statut différait d'une société à une autre. Depuis le XIX^e siècle, les théologiens et juristes musulmans, confrontés aux catégories du droit non-confessionnel, ont développé des stratégies diverses pour définir la place du non-musulmans dans les sociétés sous autorité musulmane et du musulman dans les sociétés où la nature de l'Etat n'a pas été défini en relation avec le droit islamique.

- Atelier 5 : Religion et mondialisations : sécularisation, commercialisation, réenchantement

Les progrès technologiques, de la communication ainsi que dans la capacité de mobilité des individus ont créé un marché global pour la religion. Cette session donnera l'occasion d'examiner les effets de ces changements sur les pratiques religieuses et l'insertion des religions dans les espaces publics en Europe, sur l'organisation et le rôle des institutions religieuses traditionnelles et sur d'autres qui émergent, mais également sur le dialogue inter-religieux dans les sociétés européennes.

Soumission des propositions

Nous invitons les chercheurs de tous les champs académiques, y compris et en particulier les doctorants, à soumettre leur proposition de communication.

Les propositions pour des communications de 30 minutes devront être envoyées avant le 1^{er} septembre 2017 à l'adresse ipra@univ-nantes.fr. Les communications peuvent être rédigées en anglais ou en français. Elles doivent impérativement contenir :

1. Un document au format .doc contenant
 - a. Nom complet et affiliation
 - b. Titre de la communication proposée (et indication de l'atelier dans lequel l'intervention est proposée)
 - c. un résumé de la communication (200-500 mots)
 - d. une liste de 5-10 mots-clés
2. Un CV

Validation et confirmation

Le comité d'organisation confirmera la réception des soumissions et se prononcera sur celles retenues et celles rejetées au plus tard le 31 octobre 2017. Les contributeurs retenus seront invités à confirmer leur participation.

Les frais des intervenants sur place (hébergement, repas) seront assurés par les organisateurs, ainsi que les frais de déplacements pour ceux dont l'université d'affiliation ne peut pas les prendre en charge.

Comité de Pilotage:

Dominique Avon, Université du Maine
Arnauld Leclerc, Université de Nantes
Michel Catala, Université de Nantes
John Tolan, Université de Nantes
Nicolas Stefanni, IPRA, Université de Nantes
Amanda Rio de Pedro, Alliance Europa, Université de Nantes

Comité scientifique:

D. Avon
A Leclerc
J. Tolan
Jean-Marc Ferry, Université de Nantes
Christiane Gruber, University of Michigan



Tomoko Masuzawa, University of Michigan
Annick Peters Custot, Université de Nantes
Karine Durin, Université de Nantes
Céline Borello, Université du Maine
Vincent Vilmain, Université du Maine
Jean-Philippe Schreiber, Université Libre de Bruxelles
Lionel Obadia, Université de Lyon II
Caroline Julliot, Université du Maine



RECHERCHE
FORMATION
INNOVATION en Pays
de la Loire

LABEX **EYNE**
ÉCRIRE UNE HISTOIRE NOUVELLE DE L'EUROPE

